

# AUX PREMIÈRES LOGES

Saint-François (46° 59' 48" N. - 70° 48' 31" E.)

Saint-Romuald (46° 45' 19" N. - 71° 14' 56" E.)

Saint-Anne-De-Beaupré (47° 01' 08" N. - 70° 53' 35" E.)

La proposition *Aux Première Loges* met en scène le paysage du fleuve Saint-Laurent devant un observateur assis, les pieds dans le vide. Il est en projection sur l'eau, seul, complètement tourné vers le fleuve. Devant lui s'ouvre une perspective immense. Il se retrouve alors au centre d'un paysage qu'il (re)découvre.

Sur un quai, le promeneur chemine vers une plate-forme de bois dotée d'un éclairage signalétique reconnaissable. Debout sur celle-ci, le sujet constate qu'elle se prolonge au-dessus du vide pour y descendre et offrir un palier en contrebas : un banc au-dessus du fleuve, une loge suspendue. L'observateur descend et s'y assied, les pieds dans le vide, les bras appuyés sur une tablette de bois, le corps un peu vers l'avant. Derrière lui, le dénivelé du dossier l'isole du monde. Plus rien devant, derrière, ni dessous, il flotte. L'expérience du quai devient alors plus immersive, plus "concentrée", la relation au fleuve est plus directe.

À la manière d'un mobilier urbain, les loges peuvent prendre place au bout des quais et le long de toute jetée offrant une paroi verticale vers les eaux du fleuve. Plusieurs sites pourraient accueillir une telle installation, mais, au fin de la présente proposition, trois d'entre eux sont développés : le quai de Saint-François, la jetée de l'anse Benson à Saint-Romuald et le quai de Saint-Anne-De-Beaupré.

Au quai de Saint-François, la loge présentée est de type individuelle. Elle met en scène le paysage devant un observateur seul. Une étroite passerelle bordée de garde-corps opaques mène jusqu'au banc en contrebas. À cet endroit, les garde-corps disparaissent et la vue s'ouvre complètement.

Au site de l'anse Benson, les loges peuvent s'insérer à la place d'une case de stationnement. Tel un banc publique, elles peuvent recevoir un petit groupe ou un couple.

Au quai de Saint-Anne-De-Beaupré, l'installation occupe la pleine largeur du quai pour créer un espace publique au niveau de la plate-forme et un banc longiligne en contrebas. Cette configuration, sans garde-corps, respecte le caractère ouvert de la vue depuis le quai.